

Procès Verbal du Conseil d'école du VENDREDI 05 juin 2009

Etaient présents :

M. AUGENDRE, Président du Syndicat Intercommunal
Mme PEYRIGUERE, Psychologue scolaire
Mme GIRAUDIER, Directrice
Mme GIBAUD, Mme MATRICON,
Mme VILLANTI, Enseignantes
M. PRODO, M. LEVEQUE,
Mme ROYER, Mme PAILLET,
Mme ANTUNES, Mme MOLLAR, Mme LEDEAN,
Mme. LESGOURGUES délégués des parents d'élèves
- M.GARCON, DDEN (Délégué Départemental de
l'Education Nationale)

Etaient excusées

Mme. POLLET, Mme. PETRIE PAYET enseignantes
Mme. DELMAS et Mme. BERTHIER, déléguées des
parents d'élèves

La séance débute à 18h00.

Désignation du secrétaire de séance :

F. GIBAUD

1 – Effectifs prévisionnels 2009/2010

Maternelle : 41

PS : 14 MS : 11 GS : 16

Elémentaire : 86

CP : 16 CE1 : 15 CE2 : 23 CM1 : 14 CM2 : 18

Total effectifs : 127 soit 21.6 de moyenne par classe

Elèves sortants 2008/2009 : 20 CM2 et
3 déménagements

Nouvelles inscriptions 2009/2010 : 16 dont 13 PS, 1 MS,
1 GS et 1 CE1 (déficit 6 élèves)

2 – Projet Eco-Ecole – Implantation d'un composteur

En relation avec Mme. FORGET, Présidente de
l'Association « L'effet Colibri » basée à Lésigny, l'école
a présenté une demande d'inscription au programme
Eco-Ecole à l'Office Français de la Fondation pour
l'Education à l'Environnement en Europe. Le thème de
travail pour l'année 2009/2010 sera l'alimentation.

S'engager dans un projet Eco-Ecole nécessite la
participation de tous les acteurs au sein et autour de
l'école. Un comité de suivi réunira les enseignants, des
délégués d'élèves, de parents d'élèves, des représentants
de la municipalité et toutes personnes rattachées à ce
projet. Ce comité se concertera sur une grille de
diagnostics qui permettra de fixer les objectifs de travail.

En mai 2010, un jury composé de spécialistes de
l'éducation à l'environnement se réunira pour décerner
le label Eco-Ecole, si le projet est arrivé à son terme.

Un composteur a été livré par le SIETOM et sera installé
sur la partie herbeuse de la cour de maternelle. Y seront
déposés les déchets de la cantine et des tontes.

3 – Résultats APER (hors ordre du jour)

Les élèves de CM2 ont passé les épreuves pratiques de
Première Education Routière le vendredi 29 mai 2009.

Deux élèves ont particulièrement brillé durant ces
épreuves. Il s'agit de Paul LESGOURGUES qui est
arrivé premier de tous les participants des écoles réunies
et Estelle BEAUCHE, arrivée huitième. Ces deux élèves
ont gagné un prix qu'ils recevront le samedi 20 juin

2009. Tous les élèves sont invités à cette remise des prix
et chacun recevra une médaille. Paul LESGOURGUES
est sélectionné pour participer au challenge
départemental qui se déroulera le mercredi 17 juin 2009
à Melun. Estelle BEAUCHE est suppléante pour ce
challenge. Nous leur adressons toutes nos félicitations.

4 – Calendrier de la rentrée scolaire

La rentrée scolaire 2009/2010 est fixée au
jeudi 3 septembre 2009 à 8 h 45.

Comme suite au questionnaire remis à chaque famille,
voici les réponses apportées à quelques interrogations :

- a) Au niveau de la sécurité des enfants devant
l'école, nous rappelons que les enseignantes des
classes élémentaires accompagnent les élèves
au portail et s'assurent que chaque enfant
trouve ses parents. Si les parents sont absents,
les enfants sont systématiquement confiés à la
garderie. Au niveau sécurité des élèves et
compte tenu de la configuration de notre école,
nous faisons le maximum pour éviter de laisser
seuls les élèves.
- b) Le manque d'hygiène dans les toilettes est
déploré. Une sanction infligée à certains élèves
fait émoi. Monsieur AUGENDRE
s'entretiendra avec le personnel communal à ce
sujet. Les enseignantes d'élémentaire ont mis
en place un système de ticket lorsque les élèves
se rendent aux toilettes durant les récréations.
- c) Une famille s'étonne de retrouver les mêmes
parents lors des sorties scolaires. L'an prochain,

un tirage au sort des parents volontaires sera instauré.

- d) Une famille est inquiète du peu de devoirs à faire à la maison. Nous rappelons à cette occasion que les enseignants ne sont pas autorisés à demander des devoirs écrits à effectuer au domicile. Seuls, les exercices divers et variés de mémorisation sont indiqués.

M.AUGENDRE
Président du Syndicat

Communication de Monsieur AUGENDRE

La municipalité a posé sa candidature au projet « Plan de développement du numérique dans les écoles rurales ». Ce projet a été accepté et l'école recevra à la rentrée prochaine une classe mobile numérique composée d'un micro-ordinateur enseignant, de douze ordinateurs, d'une imprimante et d'un tableau blanc interactif.

F. GIBAUD
Secrétaire de séance

Une réfection partielle du parking et de ses abords sera engagée durant l'été.

Mme GIRAUDIER
Directrice de l'école

M.PRODO
Représentant des parents d'élèves

La séance se termine à 20h00.